

La loi littoral a 30 ans et depuis plus de 30 ans l'association Mès et Vilaine se bat pour la protection d'un bien commun. Une urbanisation souvent « hors la loi » conjuguée à une politique fondée sur des omissions et des calomnies a créé des stigmates irréversible dans le paysage. Aussi, le refus de partager les opinions, l'absence d'un lien démocratique avec l'ensemble des habitants ont provoqué des divisions et des conflits puis éloigné les habitants d'un intérêt commun vital : le patrimoine.

La carte des interventions de Mès et Vilaine sur le territoire de Penestin n'est pas exhaustive. Les courriers, les entretiens, les sorties pédagogiques, l'étude des projets, les démarches administratives et juridiques sont si nombreux qu'ils n'ont pas leur place sur ce document. Le choix des sites ainsi répertoriés permet cependant de rétablir une vérité historique et d'avoir un bref aperçu sur les principaux combats auxquels ont participé les adhérents de l'association. Le territoire de la commune ne serait pas aujourd'hui le même sans l'intransigeance, la constance et le courage de sa Présidente, Marie-Armelle Echard, confrontée à une adversité aveugle, souvent violente et blessante. De la falaise de la mine d'or, site emblématique classé en 1988, à la dénonciation d'une décharge municipale sauvage en 2016, ce parcours dans le temps nous éclaire sur le bien fondé de ce travail. Merci, Marie-Armelle.

BOCCAROSSA Dominique, pour tous les adhérents et sympathisants de l'association



- 1 - Classement falaise Mine d'or 1988
- 2 - Coupure d'urbanisation Mine d'or / Lomer
- 3 - Annulation 90 HLL hors zone agglomérée
- 4 - Interdiction circulation des voitures sur la dune du Lomer
- 5 - Protection dune du Logui (démolition d'un bâtiment dans les 100m)
- 6 - Protection pointe du Halguen ( annulation PC 19 logements)
- 7 - Sauvegarde espace naturel entre Halguen et Logui
- 8 - Idem
- 9 - Protection marais et dune de Ménard : opposition à piste d'aviation, et camping
- 10- Opposition à thalassothérapie : protection zone naturelle
- 11- Protection site du Lienne : opposition à route et immeuble
- 12- Préservation du marais : opposition à comblements
- 13- Idem
- 14- Défense du site de Kermouraud
- 15- Préservation zone naturelle Bihen est
- 16- Préservation du hameau du Val
- 17- Sauvetage du chemin du Pontoir
- 18- Préservation espace naturel Scal Est
- 19- Arrêt comblement carrière du Scal
- 20- Opposition bétonnage port de Tréhiguier
- 21- Défense espace agricole sud Tréhiguier
- 22- Annulation zones HLL
- 23- Défense zone humide contre décharge municipale sauvage
- 24- Préservation marais Kerfalher contre un projet de village vacances avec un port à Inly
- 25- Annulation zones HLL de Brescéan, Kerandré et Kerséguin
- 26- Opposition à lotissement sur espace naturel
- 27- Opposition parking sur espace naturel
- 28- Protection dune du Palandrin annulation de permis de construire
- 29- Lutte contre l'urbanisation catastrophique du Bile
- 30- Annulation permis de construire dans bande des 100 mètres
- 31- Annulation extension camping Crusson
- 32- Lutte contre ACA et pour réserve de biodiversité
- 33- Annulation PC dans bande des 100 m
- 34- Classement de pointe Laboureur en zone protégée
- 35- Annulation PC dans bande des 100 m et lutte pour maintien coupure d'urbanisation
- 36- Lutte pour défendre le bois et la zone humide
- 37- Annulation zone Aue
- 38- Repérage et préservation zones humides
- 39- Annulation Hauts de Vilaine
- 40- Annulation lotissement Maro 44 lots hors zone agglomérée  
Protection site du Maro